

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE COMÉDIEN-NE

ANNÉE 3 - ALTERNANCE

Objectifs

La dernière année du Diplôme National Supérieur de Comédien permet aux apprenti-es

- d'appréhender le métier de comédien-nes dans toutes ses dimensions : création, médiation, projet de territoire
- de créer des liens privilégiés entre apprenti-es et les structures accueillantes
- de faciliter la professionnalisation des jeunes diplômé-es en développant leur connaissance des réalités de leur métier.

INFORMATIONS PRATIQUES

durée : **1 an de septembre à juin**

volume de travail : **985 heures par an : 650 heures en entreprise et 335 heures en formation**

UE 1 - Interprétation

UE 2 - Formation artistique

UE 3 - Études critiques

UE 4 - Parcours professionnel

frais d'inscription : **gratuit**

coût de la formation : **25 000 € pris en charge par l'entreprise**

Les élèves sont également inscrit-es à l'Université Jean Monnet.

Parcours : Iels sont inscrit-es en **Licence d'Arts du spectacle mention « parcours Art dramatique »**. Les élèves déjà titulaires d'une licence d'Études théâtrales s'inscrivent en **Master Lettres modernes « parcours Art dramatique »**. Les élèves titulaires d'un Master d'Études théâtrales sont dispensé-es de l'inscription à l'université.

Lieu : École de la Comédie - Place Jean Dasté - 42000 Saint-Étienne

Accessibilité : nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements et un matériel adapté peuvent être prévus.

Pour tout besoin ou demande, vous pouvez contacter **Séverine Berger - chargée d'administration, de la vie scolaire et référente handicap** : adminecole@lacomedie.fr

Contacts : **chargée de la scolarité** : **Valérie Borgy** - ecole1@lacomedie.fr



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les intervenant-es de l'École sont tous-tes des artistes professionnel-le-s en activité. L'École dispose de studios de répétition et d'un accès aux plateaux professionnels de La Comédie - CDN. L'École de la Comédie étant au cœur du CDN, les élèves bénéficient d'un parcours du spectateur privilégié permettant d'assister à l'ensemble des spectacles programmés par La Comédie de Saint-Étienne

DIPLÔME DÉLIVRÉ

Les étudiant-es sont évalué-es en contrôle continu. En fonction de leurs résultats, iels sont diplômé-es du DNSPC. Parallèlement, l'Université Jean Monnet leur accorde une Licence Arts du spectacle mention « parcours Art dramatique » ou un Master Lettres modernes « parcours Art dramatique » en fonction de leur parcours.

ET APRÈS

L'artiste interprète peut être amené à travailler dans le secteur du spectacle vivant public, du cinéma, de la radio et du théâtre privé.

Les métiers rattachés à la formation :

- interprète dans le spectacle vivant
- interprète au cinéma
- interprète en fiction radiophonique
- artiste intervenant

CONDITIONS D'ADMISSION

La troisième année étant la dernière année du cursus de la formation dispensée à l'École de la Comédie, **l'accès aux personnes n'ayant pas suivi les deux premières années de formation est conditionné par le désistement d'un-e étudiant-e** à l'École. Dans ce cas les candidat-es doivent constituer un dossier d'admission, étudié par une commission interne qui décide de l'admission du/de la candidat-e en 3^{ème} année.

Pré-requis et modalité d'accès :

- être âgé entre 20 et 28 ans
- pouvoir attester de 120 crédits ECTS du DNSPC ou équivalent
- cv et lettre de motivation